

Décision 03-D-46 du 30 septembre 2003

relative à des pratiques concernant un
marché public de transport occasionnel
d'élèves dans le département des Alpes
Maritimes

Posted on: 22 octobre 2003 | Secteur(s) :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

**Origine de la
saisine**

Ministre de l'économie, des finances et de
l'industrie

Dispositif(s)

Sanction pécuniaire

**Entreprise(s)
concernée(s)**

Société d'Economie Mixte Intercommunale
pour l'Amélioration de la Circulation et du
Stationnement (SEMIACS), Fédération
Nationale des Transports de Voyageurs
des Alpes-Maritimes (FNTV 06), Auto Nice
Transport (ANT), Autocars Baie des Anges,
Nice Excursio

Lire

le texte intégral de la décision

82,51 Ko